

18.04.2013 - 11:00 Uhr

## 15 ans sans adaptation au renchérissement, ça suffit - physioswiss montre le carton rouge au Conseiller fédéral Berset et lance une pétition

Sursee (ots) -

Les physiothérapeutes suisses travaillent avec des tarifs inchangés depuis 1998 (!), malgré le renchérissement de ces 15 dernières années (env. 17%). Des négociations entre physioswiss, l'association suisse de physiothérapie qui compte plus de 8000 membres, et les caisses maladies ont échoué il y deux ans déjà, parce que les caisses refusent une adaptation des tarifs au renchérissement.

Les négociations sont dans une impasse. Cela met en danger l'accès aux prestations de physiothérapie et par là la santé des patientes et patients. Il existe déjà des cas, où des personnes, surtout âgées, ne trouvent pas de physiothérapeute dans un rayon acceptable ou ne sont plus acceptées en raison de la structure des coûts. De plus, l'échec des négociations met aussi en danger l'existence de milliers de physiothérapeutes dans notre pays!

De nombreux cantons refusent par ailleurs une nouvelle négociation des tarifs, tant que le Conseil Fédéral n'a pas défini clairement et sans équivoque les compétences dans ce conflit des tarifs. Il y a plus d'un an, lors d'une manifestation avec plus de 4000 participantes et participants devant le palais fédéral, physioswiss avait remis au Conseiller fédéral Alain Berset une résolution lui demandant instamment de clarifier cette situation. Et qu'a fait le Conseiller fédéral depuis là? Il a adopté une vision bureaucratique et passe la balle aux cantons sans décision officielle. C'est pour ça qu'à présent, physioswiss montre le carton rouge au Conseiller fédéral Alain Berset.

Demain, le 19 avril 2013, physioswiss lance une pétition par laquelle le ministre de la santé sera sommé de prendre clairement position, de définir les compétences dans ce litige des tarifs et de reconnaître avec un OUI net la physiothérapie comme deuxième pilier de la médecine officielle. C'est la seule façon aussi bien pour les patientes et patients que pour les physiothérapeutes de corriger une situation intenable et de garantir comme par le passé l'accès aux soins pour tous.

Contact:

Daniel Amstutz, chef du domaine communication  
Tél.: +41/41/926'69'05  
E-Mail: [daniel.amstutz@physioswiss.ch](mailto:daniel.amstutz@physioswiss.ch)  
Web: [www.physioswiss.ch](http://www.physioswiss.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053896/100736398> abgerufen werden.